



LA VOIE VERS LA PROSPÉRITÉ – RELANCER LA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE DU CANADA

RÉSUMÉ

LE 20 OCTOBRE 2016

Conseil consultatif en matière de croissance économique

Au début de l'année 2016, le ministre des Finances a confié au Conseil consultatif en matière de croissance économique le mandat de se pencher sur l'avenir de l'économie canadienne. Nous avons comme mission d'examiner les perspectives à long terme pour l'économie, de formuler des recommandations audacieuses pour générer une croissance inclusive, et d'aider le gouvernement à mettre en œuvre ces idées.

Ce que le Conseil a appris

Malgré les nombreuses forces du Canada – une démocratie dynamique, des ressources naturelles abondantes et une main-d'œuvre hautement scolarisée –, l'économie canadienne, dans un contexte d'affaiblissement continu des conditions économiques mondiales, fait face à des perspectives de croissance en forte baisse et à une éventuelle stagnation. Notre analyse initiale soulignait deux forces structurelles qui nuisent à la croissance intérieure : le vieillissement de la population et les résultats décevants au chapitre de la productivité.

Le Canada étant une petite économie ouverte, son avenir et ses débouchés seront façonnés par un monde qui évolue rapidement et qui se définit par la faiblesse des taux de croissance mondiale, les perturbations technologiques sans précédent et la connectivité croissante en matière de commerce, de capital, des personnes et de l'information.

Il ne faut pas sous-estimer l'incidence de ces vents contraires. Selon les tendances actuelles, la croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) du Canada pourrait ralentir de façon importante, pour atteindre possiblement la moitié du taux des 50 dernières années. Des mesures audacieuses et immédiates doivent être prises pour réinitialiser cette trajectoire de croissance.

Les membres du Conseil se sont répartis en quatre groupes de travail afin d'examiner les possibilités les plus importantes en vue de favoriser une croissance plus soutenue. En ce qui concerne *l'investissement en capital et l'infrastructure*, nous nous sommes penchés sur des façons d'accroître la formation de capital ainsi que la recherche et le développement, et de stimuler l'économie par l'intermédiaire d'une infrastructure judicieuse et stratégique qui est financée en partie par du capital privé. Quant au *talent et au marché du travail*, le Conseil a examiné des leviers en vue de pallier notre « déficit démographique » et de rendre notre main-d'œuvre plus résiliente et afin qu'elle soit prête à faire face à une évolution rapide de la situation de l'emploi à l'avenir. Pour ce qui est de *l'environnement de marché concurrentiel*, nous nous sommes penchés sur les possibilités de devenir le pays le plus connecté à l'échelle mondiale, et sur celles de créer davantage de champions canadiens à l'échelle internationale. Pour *l'innovation*, nous avons cherché des façons de transformer des inventions en innovation commerciale et d'aider davantage nos entreprises à étendre leurs activités.

En plus de se fonder sur les recherches menées par les groupes de travail, le Conseil a consulté des experts et des intervenants à l'échelle du Canada afin d'obtenir leurs idées. Ce travail a comporté plus de 100 entrevues avec des experts canadiens et

mondiaux des secteurs public et privé, huit discussions en table ronde afin de recueillir des commentaires sur des sujets précis et d'ordre régional, deux ateliers avec des communautés des Premières nations ainsi que de la sensibilisation ciblée auprès des jeunes canadiens dans les 10 provinces. Cette tournée axée sur l'écoute a confirmé que notre programme de croissance doit être inclusif et que les marchés ne peuvent à eux seuls résoudre le problème de croissance.

L'objectif : Un montant supplémentaire de 15 000 \$ par ménage

Le Conseil a comme objectif de générer et de catalyser des idées qui feront plus que doubler la trajectoire de croissance anticipée du Canada. Afin de situer cet objectif de croissance dans un contexte plus concret, et pour nous mettre au défi de mettre l'accent sur quelques recommandations à incidence élevée, le Conseil a établi comme objectif d'accroître le revenu réel annuel médian avant impôt des ménages de 15 000 \$ par rapport au scénario de référence prévu d'ici 2030. Cette augmentation se traduirait par une augmentation du revenu total du ménage canadien médian, pour le faire passer d'environ 79 000 \$ en 2014 à près de 105 000 \$ en 2030 – ce qui est de beaucoup supérieur au montant de 90 000 \$ qui est prévu. Les initiatives que nous décrivons visent à la fois à augmenter les revenus de tous les Canadiens à court terme et à servir de fondement à une croissance inclusive et soutenue au cours des quinze prochaines années.

La voie à suivre

Afin de réinitialiser la trajectoire de l'économie canadienne, il faudra adopter une série de mesures audacieuses, ce qui nécessitera la mobilisation du secteur privé et du gouvernement. Notre Conseil cherche en priorité à faire rehausser nos aspirations collectives, à encourager le gouvernement à faire des choix délibérés et à agir avec conviction. Nous reconnaissons que certaines de nos initiatives seront controversées et qu'il faudra faire preuve de leadership et de volonté pour les mettre à exécution.

Le Conseil a présenté plusieurs idées qui pourraient ouvrir la voie à l'atteinte de notre objectif de 15 000 \$. La première vague d'idées présentée aujourd'hui comprend les trois recommandations qui suivent :

1. Favoriser la productivité par l'entremise de l'infrastructure

Le Canada doit résorber son important déficit d'infrastructure en effectuant des investissements intelligents et stratégiques dans l'infrastructure. Nous formulons trois recommandations précises, axées autour d'une stratégie d'infrastructure fédérale ciblée, conforme au programme de croissance économique du gouvernement, et la création d'une banque canadienne de développement de l'infrastructure. Cette banque viserait à tirer parti du capital institutionnel et à exécuter des projets d'une valeur de plus de 200 milliards de dollars sur dix ans.

2. Attirer les investisseurs étrangers au Canada

Le Canada se doit d'avoir une feuille de route pour attirer davantage d'investissement direct étranger (IDE) afin d'insuffler un dynamisme aux entreprises canadiennes et contribuer à financer l'infrastructure et l'innovation. Nous formulons deux recommandations, touchant d'abord la création d'un organisme d'IDE chargé d'accroître l'IDE intrant et d'améliorer la position du Canada en tant que destination pour le capital étranger, les compétences et les entreprises. Nous recommandons aussi d'élaborer une stratégie proactive d'IDE axée sur l'investissement qui stimule l'innovation et élargit les capacités commerciales du pays.

3. Attirer les talents dont le Canada a besoin grâce à l'immigration

Le Canada doit avoir un plan pour compenser le vieillissement de sa population et attirer les gens les plus talentueux requis pour aider ses entreprises à étendre leurs activités. Nous formulons quatre recommandations précises visant à accroître l'afflux des meilleurs talents au Canada et à aider les immigrants à contribuer à l'économie peu de temps après leur arrivée. Notre stratégie comprend une augmentation de notre cible d'immigration annuelle de 300 000 à 450 000 sur cinq ans. Afin de faciliter l'entrée au pays et la productivité, nous recommandons d'apporter des changements au système d'attribution de points du programme Entrée express et aux normes d'accréditation nationales.

Le Conseil présentera des idées supplémentaires à la fin de 2016. Nous avons comme objectif que les avantages issus de ces initiatives créent un meilleur avenir pour tous les Canadiens, en libérant encore plus de talent et d'énergie pour alimenter la croissance économique.